

— Sans valeur pour les campagnes des mers d'Europe, toutes ces canonnières ont rendu de grands services pendant les guerres de Chine, de Siam et de Madagascar.

Torpilleurs. Tout ce qui concerne l'origine et le rôle des torpilleurs fera l'objet d'un article spécial (V. TORPILLEUR). Nous nous bornerons à signaler ici les principaux types actuellement en service ou en chantiers. Ils se répartissent, d'après leur affectation ou leur tonnage, en six classes : torpilleurs de haute mer, torpilleurs de 1^{re}, de 2^e et de 3^e classe, torpilleurs-vedettes, torpilleurs à embarquer.

Les torpilleurs de haute mer (103 à 170 t.) présentent les mêmes caractères et sont appelés à remplir le même office que les avisos-torpilleurs. Notre marine en possède, tant à flot qu'en chantiers, 35, dont on trouvera la liste p. 157. Le *Cyclone* s'est appelé d'abord le *Ténare*. Tous sont en acier et armés de 2 canons à tir rapide de 47 ou 37 millim. et de 2 ou 4 tubes lance-torpilles. Le dernier type (*Forban* et *Cyclone*), de 136 t., a les caractéristiques suivantes : long., 44 m.; larg., 4^m62; tirant d'eau, 2^m22; machine, 3,260 chevaux; hélices, 2; vitesse maxima, 30 nœuds; contenance normale des soutes, 14 t.; rayon d'action, 1,000 milles à 10 nœuds, 100 milles à la vitesse maxima.

Les torpilleurs de 1^{re} classe, d'un déplacement de 65 à 85 t. seulement, ne peuvent, de même que les suivants, affronter la haute mer et sont exclusivement affectés au service de la défense mobile des côtes. 9 appartiennent au type *Balny*, lancé en 1886. Ils se distinguent en ce qu'ils portent tous des noms (*Balny*, *Bouët-Willamaux*, *Capitaine-Cuny*, *Capitaine-Mehl*, *Challier*, *Dehorter*, *Déroulède*, *Doudart de Lagrée*, *Edmond-Fontaine*). Leur déplacement est de 66 t. (long., 41 m.; larg., 3 m.; tirant d'eau, 2^m23). Leur armement se compose de 2 canons-revolvers de 37 millim. et de 2 tubes lance-torpilles. Les autres torpilleurs de 1^{re} classe sont simplement désignés par des numéros. Ils sont au nombre de 66 : n^{os} 126 à 129, 145 à 149, 151 à 205, P²⁵ et P²⁶. Le n^o 151 n'est autre que l'ancienne canonnière *Gabriel-Charmes* (V. CANONNIÈRE), transformée en torpilleur. Ils ont comme caractéristiques : long., 37 m. (36 m. jusqu'au n^o 179 inclusivement); larg., 4 m.; tirant d'eau, 2^m60; déplacement, 79 à 85 t.; machine, 1,000 à 1,350 chevaux; vitesse maxima, 21 à 26 nœuds; approvisionnement en charbon, 40 t. 5; rayon d'action, 1,800 milles à 10 nœuds, 200 milles à toute vitesse; armement, 2 canons à tir rapide de 37 millim. et 2 tubes lance-torpilles; équipage, 2 officiers et 21 hommes. Les numéros 201 à 205, P²⁵ et P²⁶ sont encore en chantiers.

Les torpilleurs de 2^e classe sont au nombre de 83, numérotés 26 à 28, 60 à 66, 68 à 109, 111 à 125, 130 à 144, 150. Leur déplacement varie entre 44 et 54 t. Leur longueur est de 34 à 35 m., leur largeur de 3 m., leur tirant d'eau de 1^m93 à 2^m15. Ils filent 20 nœuds, sont armés de 2 canons à tir rapide de 37 millim. et de 2 tubes lance-torpilles. Il n'y en a pas actuellement en chantiers.

Les torpilleurs de 3^e classe sont au nombre de 35, numérotés 8 à 10, 12, 13, 17, 18, 20, 22 à 25, 31 à 44, 47, 49 à 55. Leur déplacement est de 34 t. (long., 27 m.; larg., 3 m.; tirant d'eau, 1^m83), leur vitesse de 19 nœuds. Ils n'ont pas d'artillerie. 19 ont 2 tubes lance-torpilles, 16 une hampe porte-torpilles. On n'en construit plus depuis 1882.

Les torpilleurs-vedettes sont au nombre de 6, numérotés 29, 30, 56 à 59. Ils sont plus petits encore que les précédents. Déplacement, 12 t.; long., 18 m.; larg., 2 m.; tirant d'eau, 1 m. Leur vitesse est de 16 nœuds. Ils n'ont pas d'artillerie, mais seulement 2 tubes lance-torpilles. On n'en construit plus.

Les torpilleurs à embarquer sont destinés au croiseur porte-torpilleur (V. ci-dessus, p. 154). Trois sont terminés : *A*, *B*, *C*. Les deux premiers, qui proviennent de l'usine du Creusot, filent 16ⁿ5, le troisième, en aluminium,

acheté à la maison Yarrow, 20ⁿ5. Ils déplacent 14 t. (long., 19 m.; larg., 2^m80; tirant d'eau, 1^m50). Six autres, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*, *I*, sont en chantiers. Leurs dimensions sont les mêmes; ils doivent fournir une vitesse maxima de 18 nœuds et avoir un rayon d'action de 160 milles à 10 nœuds, de 72 milles à toute vitesse. L'armement des uns et des autres ne comporte qu'un tube lance-torpilles.

Bateaux sous-marins. Ils sont mus par l'électricité (V. BATEAU, t. V, p. 751). Notre flotte en possède trois : la *Gymnote*, en acier, lancée en 1888, qui déplace 30 t., le *Gustave-Zédé*, lancé en 1893, qui déplace 226 t., et le *Morse*, encore en chantiers, qui déplace 146 t., ces deux derniers en bronze. Leurs vitesses respectives sont : 10 nœuds, 8ⁿ3 et 13 nœuds. Leur armement ne comporte qu'un tube lance-torpilles. Lors de ses essais, en déc. 1889, la *Gymnote* a franchi sous l'eau un parcours estimé à 1,200 m., évitant avec facilité les coques de navire, les chaînes d'ancre, etc.

Transports. Ils sont employés soit pour le transport des troupes et du matériel, soit comme stationnaires. Ce dernier rôle est principalement dévolu aux avisos-transports dotés d'une artillerie plus puissante, quoique ayant un déplacement moindre (V. AVISO et TRANSPORT). Notre marine possède actuellement : 8 transports de 1^{re} classe en fer, de 5,400 à 5,775 t. (*Annamite*, *Bien-Hoa*, *Gironde*, *Mytho*, *Nive*, *Shamrock*, *Tonquin*, *Vinh-Long*); 3 transports de 2^e classe, de 3,500 à 4,000 t., dont 2 en fer (*Japon*, *Magellan*) et 1 en bois (*Sarthe*); 5 transports de 3^e classe en fer, de 1,600 à 2,200 t. (*Caravane*, *Charente*, *Drôme*, *Isère*, *Vienne*); 12 avisos-transports de 1,000 à 1,600 t. (*Aube*, *Bougainville*, *Durance*, *Eure*, *Manche*, *Meurthe*, *Nievre*, *Pourvoyeur*, *Rance*, *Romanche*, *Scorff*, *Vaucluse*). L'artillerie des transports comprend ordinairement : 1^{re} classe, 2 canons de 138 millim., 3 de 90 millim. et 5 canons-revolvers; 2^e classe, 2 canons de 138 millim. et 4 canons-revolvers; 3^e classe, 2 canons de calibres divers; avisos-transports, 4 canons de 138 millim., 2 de 90 millim. et 4 canons-revolvers. En principe, on ne construit plus de transports militaires. Un aviso-transport, le *Vaucluse*, est seul en chantiers; il y a été mis en 1885 et son achèvement paraît indéfiniment ajourné. Les bâtiments de la marine marchande, les grands paquebots des compagnies transatlantiques notamment, rempliront, en temps de guerre, l'office de transports, tout en n'occasionnant en temps de paix aucune dépense d'entretien. Ils constituent la *flotte auxiliaire*, qui se prête également au service d'éclaireurs et qui a pour noyau une quinzaine de croiseurs auxiliaires jaugeant plus de 3,000 t. et filant plus de 16 nœuds. Dans plusieurs autres pays, son organisation est mieux définie et plus avancée (V. ci-après, pp. 169, 173, 175, 184).

Navires-écoles. Sauf ceux de l'École supérieure de guerre, empruntés aux escadres, ce sont des bâtiments hors d'usage, qui s'écartent peu des côtes (V. ci-dessus, p. 150).

Navires à voiles. Il n'existe plus, en service, dans cette catégorie, que la frégate la *Melpomène* (école des gabiers), les corvettes *Bayonnais* et *Sylphe* (annexes d'écoles), la goélette *Papeete* (service colonial), le cutter l'*Eperlan* (service des pêches). Les autres sont rasés et font office de bâtiments de servitude.

Gardes-pêche. Au nombre d'une vingtaine, ils assurent, concurremment avec quelques avisos et chaloupes, la surveillance de la pêche maritime (V. GARDE, t. XVIII, p. 519).

Canots (V. ce mot, t. IX, p. 86). Deux circulaires des 25 oct. 1895 et 13 févr. 1896 déterminent comme suit le nombre des canots à vapeur à attribuer aux divers bâtiments de la flotte : cuirassés d'escadre et grands croiseurs, 3; cuirassés de croisière, cuirassés gardes-côtes de plus de 7,000 tonnes, croiseurs de 4 à 6,000 tonnes, 2; tous les autres bâtiments, 1. Ces canots sont des types *canot-vedette* (11 m. de longueur), *canot de fatigue* (10 m. et 8^m90), *canot léger White* (7^m65 et 6^m65).